

12 déc 2023 -13:50

Un nouveau centre d'entraînement pour la Police Fédérale à Jumet !

Ce mardi 12 décembre 2023, un nouveau centre d'entraînement pour la Police Fédérale à Jumet a été officiellement inauguré en présence notamment de Mathieu Michel, secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments, de Tommy Leclercq, gouverneur de la Province de Hainaut et de Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi.

La Régie des Bâtiments a investi environ 7,5 millions d'euros pour la construction de ce nouveau complexe rassemblant de nombreux espaces d'entraînements (salle de sport, de fitness, mur d'escalade, etc.) et d'exercices de simulation.

Il est essentiel de mettre les moyens nécessaires pour la formation de qualité à destination de nos forces de l'ordre, car, nous le savons, ils réalisent un travail incroyable au quotidien en étant les garants de notre sécurité à toutes et tous. C'est la raison pour laquelle, avec la Régie des Bâtiments, nous avons construit un tout nouveau centre d'entraînement pour la Police fédérale, ici, à Jumet. Au-delà de son rôle central dans la formation des agents, ce projet s'inscrit dans une vision de durabilité. En effet, nous pouvons compter sur des mesures énergétiques optimales telles que, entre autres, une isolation performante, des toitures végétales, des panneaux thermiques, un éclairage LED, un système de récupération des eaux de pluie, ... Ce nouveau complexe vise à fournir un environnement polyvalent pour des simulations variées permettant la création de scénarios réalistes, allant d'un appartement à un café, d'un commerce à une cellule de détention, ou encore d'un poste de police à un garage. En déployant ce nouveau centre d'entraînement, nous démontrons notre engagement envers la sécurité publique et le bien-être de nos concitoyens. Nous offrons aux forces de l'ordre les moyens nécessaires pour faire face aux défis modernes, renforçant ainsi la confiance de la population dans notre capacité à assurer un monde de demain bien plus sûr.

Mathieu Michel  
secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments.

|| Il est essentiel que les services de police puissent s'entraîner de manière optimale dans les meilleures conditions qui soient. Ce nouveau centre d'entraînement offre de nombreuses possibilités notamment pour des exercices en matière de maîtrise de la violence. Le site a été conçu pour accueillir aussi bien nos collaborateurs de la Police Fédérale que de la Police Locale. Je me réjouis donc que l'ensemble de la Police Intégrée puisse profiter de ces installations modernes et polyvalentes. ||

Laurent Coucke  
directeur coordonnateur de la Police Fédérale du Hainaut.

#### Un nouveau complexe polyvalent

Le nouveau centre d'entraînement a été construit sur un terrain avoisinant un site rassemblant déjà plusieurs infrastructures de la Police Fédérale à Jumet. Un nouvel environnement de travail où le personnel de la police intégrée peut travailler et perfectionner ses aptitudes et ses attitudes professionnelles.

Alors que le premier bâtiment comprend une salle de sport avec un mur d'escalade, une salle de fitness, un « dojo » pour la pratique d'arts martiaux, des vestiaires, des sanitaires, une salle de rangement, ainsi que des espaces de bureaux et un local support.

Le second bâtiment, à l'arrière, se compose d'espaces variés et modulables afin de pouvoir créer différents scénarios et lieux de simulation : appartement, café, commerce, cellule, poste de police, garage, etc.

Quant aux abords, ils ont également été aménagés et une vingtaine d'emplacements de parking ont été prévus.

Enfin, en terme d'accessibilité, même s'il s'agit d'un centre d'entraînement, différents aménagements ont

été prévus au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite : une petite rampe d'accès depuis le parking, un emplacement PMR, et une toilette adaptée.

Une construction durable

Différentes mesures énergétiques ont été mises en place dans ce projet :

- une isolation performante ;
- un vitrage à haute performance et contrôle solaire ;
- des toitures végétalisées ;
- un système de récupération des eaux de pluie ;
- des panneaux thermiques ;
- un éclairage LED ;
- un système de ventilation double flux.

Fiche technique

- Propriétaire : État fédéral
- Maître d'ouvrage et architecte : Régie des Bâtiments
- Occupant : Police Fédérale
- Entrepreneur : DHERTE ENTREPRISES GENERALES (sécurisation : Equans)
- Superficie totale brute du complexe : 3007 m<sup>2</sup> bruts
- Durée des travaux : avril 2019 - septembre 2023
- Coût : environ 7,5 millions d'euros TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Cardoso Nunes  
Catherine (FR)  
+32 (0)470 13 10 74  
+32 (0)495 21 06 86  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)